CEC EUROPEAN MANAGERS

NEWSLETTER 90 2016
JANVIER - MARS

SOMMAIRE

- Éditorial 1
- Le deuxième sondage du EMP 2
- Le congrès des cadres européens 3
- La CEC aux négociations des partenaires sociaux européens 3-4
- Nos membres 4-7

ÉDITORIAL

Journalistes, politiciens, experts, hommes de la rue – nous répétons tous depuis plusieurs mois, voire même plusieurs années, le même message (sous des formes et des aspects différents) : nous vivons une période compliquée, très difficile. Certains d'entre nous pensent que cette crise est sans précédents, et beaucoup d'entre nous craignent que nos sociétés ne soient pas en mesure de nous proposer de vraies solutions pour répondre aux défis actuels. Mais toutes ces réflexions sont aussi moins présentes pour qui vit les événements de loin ou n'est pas directement concerné par les décisions qui sont prises. Les images que nous regardons à la télé, les histoires que nous lisons dans la presse attirent certes notre attention, mais elles ne nous poussent pas toujours à agir.

Mais ce que nous avons vécu fin mars est différent. Nous avons vu la terreur et la violence devant nous. Quatre mois après les attentats de Paris, c'est Bruxelles qui a été touchée par la folie criminelle du terrorisme. Notre bureau à Bruxelles se trouve juste au-dessus de la station du métro Maelbeek. Notre organisation a eu énormément de chance de ne pas être dévastée par les attentats de ce mardi matin. Mais notre douleur et notre consternation n'en sont pas pour autant moins fortes: Bruxelles est notre deuxième maison, le cœur et le cerveau de cet édifice si précieux pour nous, notre Union européenne commune. De la même façon que pour Paris l'année dernière, nous souffrons comme si ces attaques barbares avaient eu lieu dans nos villes, et nous nous sentons tous unis par un profond chagrin pour les victimes, pour leurs familles et amis.

Des sentiments de rage et de colère grandissent en nous, mais nous devons réussir à les vaincre et écouter notre rationalité. La peur demeura et nous conduira à rester vigilants. Maintenant est arrivée l'heure du rassemblement autour d'actes concrets.

Maintenant, nous devons aller à Molenbeek, Schaerbeek et dans tous les autres quartiers de nos villes pour démanteler ces sociétés « parallèles », en apportant l'espoir, l'éducation et de meilleures opportunités aux personnes qui y vivent, ces mêmes personnes que nous avons trop longtemps négligées. Maintenant, c'est le temps de ne plus confier l'intégration des migrants à des politiciens faibles qui ont fermé les yeux pour des raisons électorales, en permettant que tout cela se produise et que des zones entières de nos villes puissent échapper à toute forme de contrôle. Nous nous devons d'être honnêtes avec nous-mêmes : nous sommes tous responsables, et nous devons tous nous engager pour défendre notre liberté et notre style de vie.

La lutte pour défendre notre société ouverte, telle que nous l'avons connue ces 50 dernières années, est probablement le plus grand effort collectif qui n'ait jamais été demandé à nos sociétés modernes.

Ludger RAMME
PRÉSIDENT

Les résultats du deuxième sondage EMP sont maintenant disponibles

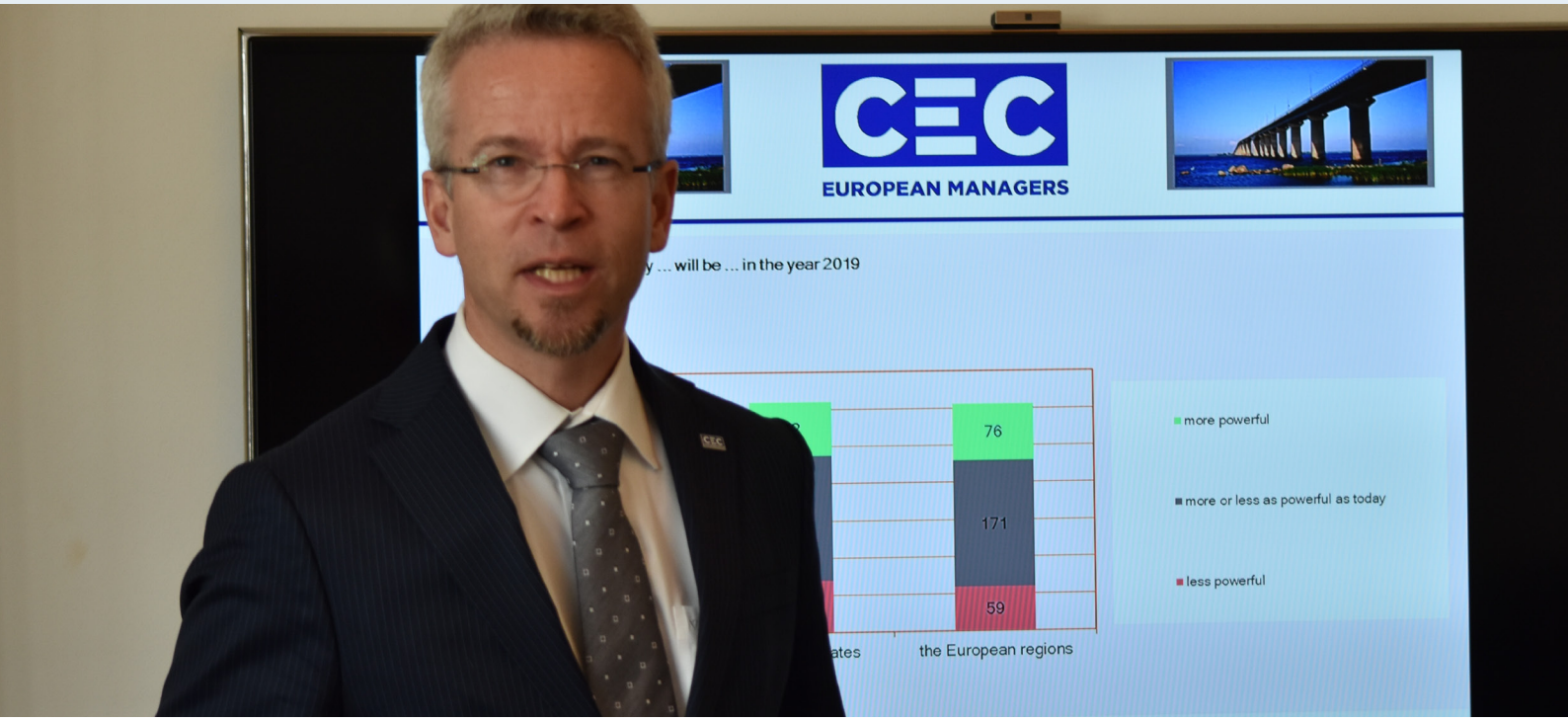

Le Prés. Ramme présente les résultats du sondage

Le 10 mars dernier la CEC a présenté les résultats du deuxième sondage de l'European Managers Panel, dédié à la position des cadres européens sur les principaux défis actuels de l'Europe. Le European Managers Panel compte environ 1500 participants, cadres et professionnels affiliés aux organisations membres de la CEC partout en Europe, et représentent un outil puissant pour permettre aux cadres de participer au débat publique européen.

Quels sont les conclusions que nous pouvons traire de ce sondage ?

Les cadres européens sont très préoccupés par la crise des réfugiés

Les cadres européens sont très préoccupés par les effets de la crise des réfugiés, notamment par rapport à l'impact que ce flux de personnes aura sur les fondements de l'Union européenne (ses institutions, la solidarité entre les pays européens et la capacité de l'Europe «politique» à trouver des solutions communes) et sur son tissu économique et social.

Les opinions mitigées des cadres européens sur les effets de l'austérité.

En ce qui concerne l'économie de l'Europe, les cadres semblent avoir des sentiments mitigés sur les effets de l'austérité – les personnes qui ont participé au sondage se répartissent ainsi, de manière presque égale, entre celles qui apprécient les résultats positifs de l'austérité et celles qui, au contraire, déplorent ses conséquences négatives. Interrogées sur les déséquilibres économiques (représentés par les taux d'endettement) en Europe, la majorité d'entre elles considère qu'il s'agit d'un problème pour nos économies.

Les cadres européens sont opposés au « Brexit »

Une autre source de tensions (d'origine interne) pour notre continent est le risque lié à la décision possible du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne et à la décision également possible de la Catalogne de déclarer son indépendance. Les cadres jugent peu probable que ces deux évènements se produisent, mais sont particulièrement inquiets des conséquences que ces derniers pourraient entrainer.

Les cadres sont conscients et partiellement préoccupés par leur image

Que pensent les cadres d'eux-mêmes? Si, d'un côté, il n'y a pas d'unanimité sur le fait qu'il existe un problème d'image publique des cadres suite aux récents scandales industriels, la majorité des participants au sondage pense toutefois que l'image des cadres ne sera pas meilleure dans cinq ans.

Nous vous invitons à visiter notre site web pour lire les chiffres liées au sondage et télécharger les graphiques qui synthétisent les résultats.

La CEC est l'un des partenaires du Congrès des cadres européens
(Congress of European Managers)

La CEC est l'un des partenaires qui participe à l'organisation du congrès des cadres européens, qui se tiendra les 6 et 7 juin prochains au Monténégro. Cet évènement, qui réunira plus de 200 participants (parmi lesquels des cadres, leaders politiques, académiciens, experts en questions du management et journalistes) provenant de pays européens, des EE.UU et de l'Inde, est le premier rassemblement à grande échelle de cadres dans la région des Balkans.

Avec l'AMM, le principal organisateur du congrès, la CEC côtoiera d'autres organisations régionales de cadres : HMA, l'association hellénique des cadres membre de la CEC ; CROMA, l'association des cadres croates ; SAM, l'association serbe des cadres et l'EMA, l'association européenne du management, avec laquelle la CEC a signé l'année dernière un accord de coopération. L'accord vise à développer des initiatives et des évènements communs sur les thèmes du leadership et du management, renforçant ainsi le deuxième pilier des activités de la CEC, et ce congrès est la première application de cet accord. Le Congrès sera aussi une superbe opportunité de réseautage au niveau régional, et représentera le premier pas d'un processus de développement institutionnel des organisations de cadres dans une région de notre continent qui considère l'Union européenne comme un modèle social.

Les participants au congrès assisteront aussi à une conférence internationale dédiée aux différentes approches du leadership qui peuvent se révéler efficaces dans ces moments difficiles que nous vivons. Leadership in challenging times (Le leadership dans des moments difficiles) est le titre de la conférence. 23 orateurs confirmés animeront des débats sur des sujets tels que la créativité, la présence des femmes dans l'encadrement, le leadership socialement responsable et le transfert des modèles de business. Les orateurs qui participeront au nom de la CEC seront Honor Cooper-Kovacs, experte internationale et consultante en communication et business ; Cecilia Akerblom PhD, experte en leadership pour Ledarna et Rolf-Jurgen Seyerle, PDG de Star Import (importateur officiel de Mercedes dans les Balkans). A coté de la conférence, la CEC, l'EMA et l'association des cadres de l'Europe du sud-est tiendront aussi leurs réunions statutaires internes.

Une photo de Budva, la ville dans laquelle se tiendra le Congrès.

Des informations sur le congrès sont aussi disponibles sur les réseaux sociaux : des profils sur Facebook, Linkedin and Youtube ont été activés pour fournir des mises-à-jour régulières sur la préparation du congrès. Un site internet a aussi été lancé, www.emcongress.me. Nous vous invitons à le visiter pour avoir de plus amples informations sur les orateurs et le programme de la conférence.

NÉGOCIATIONS EUROPÉENNES

Rapport des négociations européennes sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en cours par Anna Thoursie, PHD

La négociation entre les partenaires sociaux européens sur le thème du vieillissement actif, conformément aux indications de leur programme de travail conjoint pour la période 2015-2017, a commencé le 9 février dernier par un séminaire exploratoire. La CES avait tenu au préalable un séminaire préparatoire interne le 21 janvier. Le but ultime de cette négociation est la signature d'un accord cadre autonome sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.

Au cours des deux séminaires exploratoires, des meilleures pratiques sur les mesures adoptées par les entreprises pour garder les travailleurs plus âgés actifs aussi longtemps que possible ont été présentées.

Le Dr. Anna Thoursie, représentante de la CEC à la table de négociation.

« Dans ces exemples, le rôle du management est très clairement mis en valeur » dit le Dr. Anna Thoursie, économiste en chef chez Ledarna (l'association suédoise des cadres) et représentante de la CEC dans la négociation. « J'ai souligné ce point au cours des discussions qui ont suivi. J'ai souligné qu'un style de gestion prenant en compte les implications de l'âge ne servait à rien tant que les cadres compétents n'adoptaient pas ce nouveau style.. Un personnel en bonne santé est primordial ; ainsi, des cadres qualifiés exerçant dans de bonnes conditions est un élément indispensable pour assurer une bonne santé physique et mentale des travailleurs sur le long terme. Les travailleurs ne seront clairement pas en mesure de supporter un allongement de la durée de leur carrière professionnelle si leur santé n'est pas préservée. Les cadres se trouvent à tous les niveaux hiérarchiques – leur condition est loin d'être élitiste. Les cadres vieillissent aussi ; il existe aussi un changement de génération parmi les cadres. Les politiques de vieillissement actif s'appliquent à eux aussi. Ces idées semblent avoir été acceptées ».

A la réunion du 18 mars, la CES a indiqué les priorités dans les négociations et les a présentées aux employeurs. Parmi ces priorités, nous retrouvons le rôle du management. « La reconnaissance de l'importance du rôle du management est très prometteuse » dit le Dr. Thoursie. Les partenaires sociaux se réuniront pour avancer dans la négociation une fois par mois au cours de l'année 2016 ; la prochaine réunion aura lieu le 14 avril.

NOS MEMBRES

CONFEDERACION DE CUADROS Y PROFESIONALES

La CCP a été invitée par les autorités publiques espagnoles à analyser la situation économique, sociale et du travail du pays après les élections

Le Président du Sénat espagnol, Pio Garcia-Escuder, a rencontré le 15 février dernier une délégation de la CCP composée de son Président, Manuel Martinez, son Vice-président, Manuel Gil, son Secrétaire-général José Ignacio Gutierrez et son Trésorier, Juan Antonio Gonzalez.

Au cours de cette rencontre institutionnelle, la CCP a informé le Président du Sénat de ses activités, soulignant sa nature indépendante, le professionnalisme de ses affiliés, tout en réaffirmant son soutien envers l'Etat. Dans la condition actuelle du pays, la CCP tenait à mettre en évidence le rôle du Sénat en termes d'activités politiques et législatives, ainsi que sa fonction de représentation territoriale.

La CCP a aussi mis l'accent sur la valeur de la Constitution espagnole en tant que cadre légal de la coexistence civile, et sa légitimité à régler la structure territoriale de l'Etat et les relations entre ses composantes. Dans ce contexte, et dans la perspective de la très probable prochaine révision constitutionnelle, la CCP a exprimé son souhait que les parties s'accordent à ne pas transformer les réformes en une source de tension politique. Le risque serait que les changements légaux élaborés dans un tel contexte modifient la fonction de stabilité juridique qui est typique d'une Constitution.

La délégation de la CCP rencontre le Président du Sénat espagnol

Pio Garcia-Escuder a remercié la CCP pour son soutien, rappelant que cette dernière diffère des autres syndicats « classiques » et peut compter sur une vaste représentativité dans le monde économique, social et du travail.

La FECC a offert son patronage a une initiative dans le secteur du bâtiment

CNIM, le Comité national italien pour la maintenance des bâtiments, a finalisé la deuxième édition du livre "Linee guida per la manutenzione degli edifici" (Principes et directives pour l'entretien des bâtiments) qui est en cours de publication après avoir été présenté à la Chambre des députés à Rome.

Le CNIM réunit les principaux groupes industriels italiens, les associations nationales des professionnels dans le secteur de la construction, ainsi que le Ministère pour l'Université et la Recherche. Le Comité œuvre à la sensibilisation des hommes politiques et de l'opinion publique à l'importance de la maintenance régulière des bâtiments. La FECC, Fédération des cadres dans la construction affiliée à la CEC, a décidé d'offrir son patronage à cette initiative éditoriale, par l'intervention de son Président, Paolo Cannavò.

Selon Aurelio Misiti, Président du CNIM, une politique d'entretien régulier et bien planifié des bâtiments garantirait une évolution équilibrée du marché italien du bâtiment et sa croissance au même niveau de développement que les autres pays européens.

La CFE-CGC et la réforme du code du travail

Le gouvernement français a présenté au mois de mars 2016 un projet de loi visant à réformer le modèle social français, réputé trop rigide face aux besoins de flexibilité des entreprises pour s'adapter au contexte économique.

La réforme repose sur trois piliers : une refondation du code du travail qui s'articulera autour de trois parties : ce que la loi prévoit, ce que la négociation collective d'entreprise peut faire et les règles qui s'appliquent en cas d'absence d'accord ; une grande place sera faite à la négociation collective d'entreprise sur toutes les questions de temps de travail et de congés, les accords de branche devenant un simple niveau de référence; la mise en place d'un Compte Personnel d'Activité (CPA) afin de doter tous les travailleurs d'un outil leur permettant de construire leur parcours professionnel dans un monde du travail en constante évolution.

Le projet de loi comporte également des modifications sur les règles du licenciement pour motif économique et instaure le principe d'accord collectif à durée déterminée.

La CFE-CGC n'approuve pas ce projet de loi qui ne sert que les intérêts des entreprises sans contrepartie équitable pour les salariés. Plutôt que des manifestations dans la rue et des appels à la grève, la Confédération préfère se mobiliser auprès des parlementaires pour les convaincre d'amender le projet de loi. Parallèlement à des rencontres avec les députés et les sénateurs, la confédération organise un rassemblement à proximité de l'Assemblée nationale, lors de l'ouverture du débat parlementaire début mai, pour afficher sa singularité d'organisation réformiste militante.

« Malgré quelques avancées que le premier ministre a annoncées, le texte ne nous satisfait pas », justifie Carole Couvert, Présidente de la Confédération. « Le point d'équilibre n'a pas encore été trouvé selon nous : il y a encore trop de flexibilité pour les entreprises et pas assez de sécurité pour les salariés. »

La CFE-CGC va poursuivre son travail de lobbying et présentera, avec l'appui des unions territoriales, de nombreux amendements pour éviter la facilitation des licenciements économiques lorsque des difficultés réelles n'existent pas : rappeler la place prééminente de la loi ; sécuriser le recours au forfait jours pour le personnel d'encadrement ; sauvegarder la nature préventive de la médecine du travail et supprimer le recours au référendum auprès des salariés lorsque des syndicats qui représentent la majorité des salariés refusent de signer l'accord collectif.

La nouvelle structure de Lederne Danemark

Au cours des dernières années, les cadres ne suivent plus un chemin hiérarchique linéaire, mais changent plutôt fréquemment de travail au sein d'un marché du travail toujours plus dynamique. Lederne veut refléter ces changements et suivre les développements du marché du travail.

Pour cette raison, à partir du début 2016, Lederne a modifié la structure de son organisation et a créé deux nouvelles associations affiliées appelées PRO et Viskom. PRO est dédiée aux employés qui signent eux-mêmes les accords concernant leurs salaires et leurs contrats et qui n'exercent pas de responsabilités de cadres, tandis-que Virksom couvre les travailleurs indépendants jusqu'à un maximum de neuf salariés.

Lederne continuera à jouer le rôle d'organisation syndicale principale pour les cadres et les employés qui jouissent de la confiance de leurs employeurs et qui, par exemple, ont des responsabilités financières et de représentation légale de l'entreprise. Les trois organisations sont réunies dans Ledernes Hovedorganisation (LH) qui fournira tous les services ainsi que la couverture chômage commune (A-kasse).

Le Président de LH, Svend Askaer, considère cette nouvelle structure comme à la fois une réponse nécessaire aux développements en cours et un renforcement sensible des services pour les membres. «Beaucoup de nos membres passent d'une carrière dans l'encadrement à des postes de spécialistes. Certains d'entre eux travaillent comme indépendant et démarrent leur propre entreprise, leurs besoins changent selon la situation dans laquelle ils se trouvent. Nous répondons à leurs besoins avec ces deux nouvelles organisations, qui offriront des services ciblés équivalents en termes de qualité à ceux de Lederne » dit-il, en ajoutant: « Cette nouvelle structure permet à nos membres de passer facilement d'un poste dans l'encadrement à un autre sans devoir penser à quelle organisation choisir. Nous nous assurons qu'ils soient encadrés dans l'organisation qui répond le mieux à leurs exigences. Ainsi nous pouvons offrir un meilleur service, au même tarif ».

Au départ, la nouvelle structure aura un impact sur seulement quelques milliers des 111.000 membres. Le montant des frais d'adhésion est le même pour les trois organisations qui font partie de LH, et la participation à la caisse chômage (A-kasse), à l'assurance complémentaire (Ledernes Tillaegsforsikring) et aux autres fonds d'assurance sera assurée.

Les indépendants apprécieront particulièrement les avantages d'être affiliés à une organisation qui les soutient. Ils pourront profiter d'une série de nouveaux services, tels que la garantie de revenu en cas de maladie, un portefeuille de solutions d'assurance sur mesure pour les indépendants, l'accès à la protection légale à des prix très compétitifs ainsi qu'un système de recouvrement de créance gratuit qui prévoit une réduction en cas de litige.

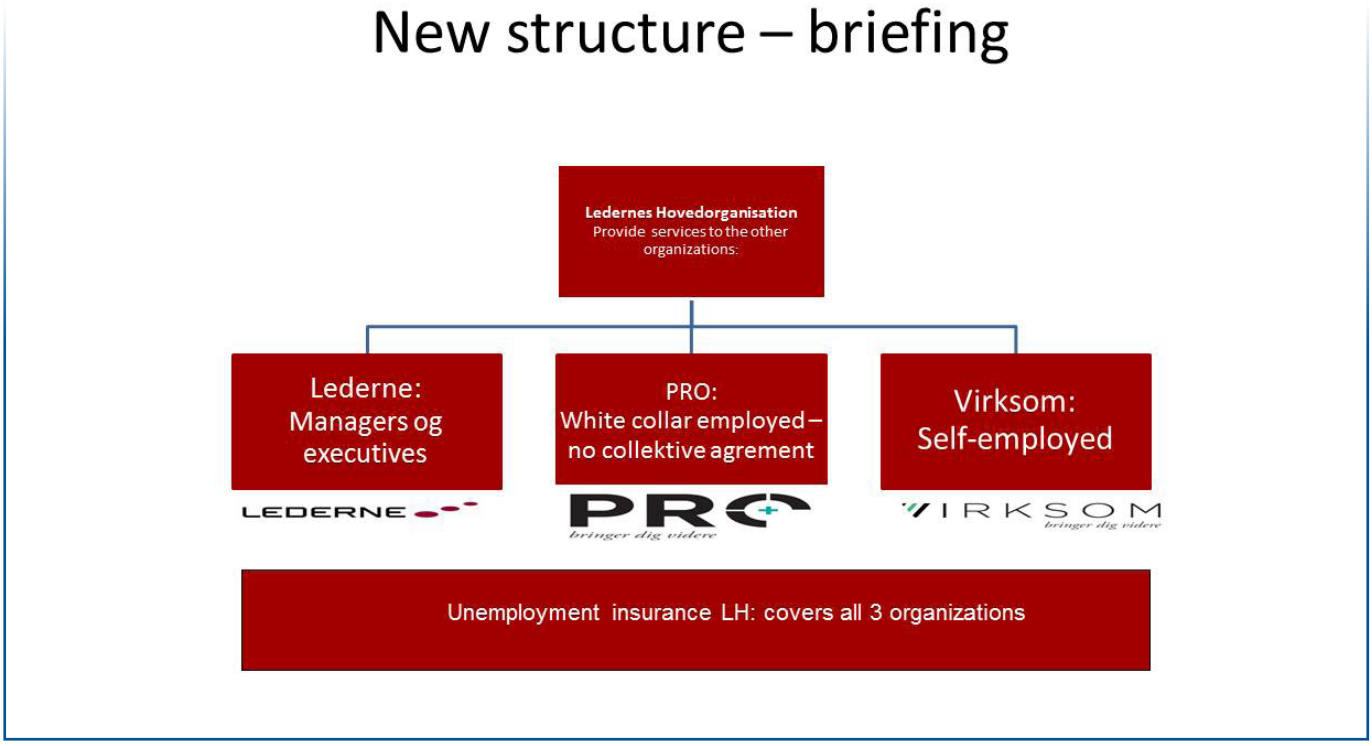

Le Premier Ministre belge participe à la conférence organisée par la CNC

Photo crédit : Johan Brisson

M. Charles Michel, Premier ministre de Belgique, à l'Assemblée générale de la CNC.t

Le 24 février dernier, le Premier Ministre du Royaume de Belgique, Charles Michel, a participé à la conférence précédant l'ouverture de l'Assemblée générale de la CNC. Le discours du Premier Ministre a été introduit par Maxime Jadot, PDG de BNP Paribas Fortis, Michel Baudoux, Vice-Président francophone de la CNC et Herman Claus, Président. M. Claus a souligné l'importance des cadres dans l'économie et la société belges, et a demandé que la politique garantisse leur représentation à égalité au niveau social.

Le Premier Ministre a ensuite évoqué les principaux défis sociaux auxquels est confrontée la Belgique et les mesures adoptées par son gouvernement pour y répondre: le besoin d'assurer la reprise, qui passe par l'assainissement des finances publiques et par la création de nouveaux emplois (le tax shift, lancé en janvier 2016, répond à ces deux exigences) et une révision du modèle social qui puisse en assurer la pérennité et le maintien des niveaux moyens de prestation actuels.

Charles Michel a aussi rappelé l'autre grande priorité sur laquelle le gouvernement est fort engagé : le thème de la sécurité des citoyens, qui demande une politique d'équilibre entre la nécessite de garantir les libertés de chacun sans pour autant renoncer aux valeurs de base qui sont fondamentales et non négociables. Pour finir, il a reconnu la contribution des cadres à la croissance, en saluant leur engagement social et citoyen.

Photo crédit : Johan Brisson

Les participants à l'Assemblée de la CNC

La ULA définit sa stratégie pour les 10 années à venir

Au cours de l'année 2015, la ULA a organisé plusieurs ateliers internes avec ses 15 associations membres, afin de définir sa stratégie pour les 10 années à venir.

Suite à cela, l'Assemblée générale de la ULA adoptera en juin 2016 une déclaration sur la vision et la mission de l'organisation, ainsi qu'un plan stratégique. Les différents objectifs de ce plan sont liés à l'engagement de la ULA de développer une culture du management reconnaissante, motivante et responsable, qui se caractérise par une vraie mentalité entrepreneuriale ainsi que la promotion de nouveaux talents et idées.

Un nouveau slogan résume cette nouvelle identité de la confédération: « ULA – Neu denken. Gut führen, qui se traduit en "ULA – Penser autrement. Bien diriger".

Sur la base de ces réflexions, la ULA se dédiera à la représentation politique des cadres et des managers, en leur donnant une voix au sein de la société, ainsi que dans le domaine des relations industrielles. Cette nouvelle stratégie met, entre autres, l'accent sur l'importance d'un salaire juste et de pensions adéquates, sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et les droits de participation des employés. La ULA recommande l'adoption de mesures en faveur de l'innovation, y compris des primes à la recherche et au développement, et promeut la diversité sur le lieu de travail.

Avis de décès

Nous venons d'apprendre le décès de ***Henry Bordes- Pages***. Européen convaincu, Henry Bordes- Pages a été Président de la Confédération Européenne des Cadres, Secrétaire National Europe et International CFE-CGC et membre du Comité Economique et social européen. En négociant avec Jacques Delors à la fin des années 1980, il a été de ceux qui ont oeuvré à la reconnaissance de la CEC comme Partenaire social européen représentatif habilité à négocier au titre des articles 154 et 155 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne.